

LE MOT Du MAIRE

Mesdames, messieurs, chers concitoyens, enfin après quelques années compliquées, nous apprenons à apprivoiser le COVID 19 et à cohabiter avec, même si la vigilance doit rester de vigueur surtout dans ces périodes hivernales où plusieurs facteurs se conjuguent, mais la vie communale a repris son rythme initial.

Dans son fonctionnement, les services de la mairie ont été perturbés par l'absence prolongée de nos deux agents, Daniel d'août à début décembre suite à un accident et Jean-Pierre toujours arrêté depuis août pour des soucis de santé. Cela a nécessité de revoir certaines priorités dans les chantiers entrepris et de faire appel ponctuellement à des ressources extérieures comme notamment l'association d'insertion de St Jory de Chalais.

De plus depuis quelques semaines nous avons renforcé l'équipe et contractualisé quelques heures par mois avec Mme Karine RUIZ pour de l'entretien des locaux et Mr Stéphane GUEZ pour de l'appui à la gestion du site internet, un grand merci également aux élus qui ont pris sur leur temps personnel pour aider notamment aux travaux de l'espace autour de l'étang et l'installation des illuminations de Noël.

Trois projets sont toujours menés par la commune, à des degrés d'avancement différents :

Le premier : l'aménagement des abords de l'étang communal, devrait être finalisé en début d'été. A ce jour l'ensemble des financements sont acquis auprès du Conseil départemental, de l'Etat et de la Fédération de Pêche. Les travaux sont bien engagés (création de deux pontons dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, création d'un parking dédié aux pêcheurs, sur-semis de toutes les surfaces en herbe pour renforcer la biodiversité floristique et mellifère de cet espace en zone Natura 2000, rénovation du boulodrome, création d'un accueil pour Food Truck, éclairage de toutes les halles en LED pour pouvoir les valoriser en nocturne, installation d'éclairage du parking en LED).

Reste à réaliser pour ce printemps toutes les plantations uniquement avec des espèces indigènes, le carrelage de la grande halle, des mobiliers extérieurs autour de l'étang ainsi que des jeux pour enfants.

Le deuxième : le projet d'un cabinet médical, rebaptisé « Espace de soins et de bien-être » qui est un projet de construction d'un bâtiment face à la mairie pour accueillir plusieurs praticiens.

Déjà deux praticiens ont formalisé leur volonté de l'intégrer. Sur ce projet nous avons déjà retenu un cabinet d'architecte qui a réalisé les premières esquisses et le chiffrage du projet, Cela nous permet maintenant de solliciter les financeurs, toutes les demandes viennent d'être réalisées auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Pays Périgord Vert (interlocuteur des fonds Européens). Dans quelques semaines nous aurons des premières réponses sur les cofinancements qui nous permettront je l'espère d'engager cette opération.

Le troisième : le projet d'accueil d'entreprises sur l'ancien terrain de foot. Ce projet est porté par la Communauté de Commune; c'est elle qui a la compétence économie. L'objectif est de construire un hôtel d'entreprises, la communauté de commune en a déjà acté le principe, elle recherche les financements adéquats et doit prochainement commencer la pré – commercialisation des futurs locaux.

Par ailleurs, en 2022 la commune a réalisé quelques investissements et notamment la réfection de la route René Lévêque pour un montant de 117 882 € TTC, le changement de tous les éclairages des bâtiments publics par des éclairages LED 7 550 € TTC, le changement du chauffe-eau de la salle des fêtes 1 952 € TTC, un complément d'achat d'illuminations de Noël à LED 2 950 € TTC, le changement des convecteurs électriques d'un logement pour 1 560 € TTC et enfin la création du site internet pour 1 590 € TTC.

Une enveloppe de 123 646 € TTC avait été prévu pour cofinancer avec la communauté de commune la réfection d'une partie de la route de Pauliac (entre la Croix du Rocher et les Lauriers). Du retard a été pris et ces travaux se feront sur l'année 2023, tout comme la réfection des passages pour piétons dans le bourg pour 3 805 € TTC.

Je ne peux malheureusement pas passer sous silence les difficultés de mise en place des nouveaux services pour l'enlèvement des ordures ménagères proposé par le SMD3, ...

LA MUNICIPALITÉ

LE MAIRE | PHILIPPE FRANÇOIS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

FRANÇOISE COINEAU | 1^{ÈRE} ADJOINTE

RÉMI GAYOUT | 2^{ÈME} ADJOINT

FABRICE KINTING | 3^{ÈME} ADJOINT

CHRISTELLE TREMAUX | ALAIN LAVILLONNIERE

ALEXANDRE GIMENEZ | JEAN-CLAUDE LEFEBVRE

en effet les containers ne sont pas forcément adaptés et notamment pour les personnes âgées. Régulièrement Jean Claude LEFEVBRE notre délégué communal et moi-même faisons remonter de nombreuses remarques. Certaines évolutions arrivent petit à petit mais ce sont de vraies négociations que nous menons avec nos collègues des communes voisines pour faire évoluer une organisation centralisée et imposée. Nous sommes toujours à l'écoute sur vos questions à ce sujet. En cette fin d'année 2022 nous avons pu croiser les fichiers des habitants et des personnes qui ont fait la démarche pour s'inscrire auprès du SMD3 et nous avons constaté qu'au moins 22 foyers n'avaient pas de carte, cela induit l'impossibilité de mettre des déchets dans les bornes et l'interdiction d'accès à la déchetterie. Je compte sur votre bienveillance pour y remédier, sachant que le SMD3 vient de recruter des agents assermentés pour les verbalisations.

En 2022, de nombreuses transactions immobilières ont eu lieu à FIRBEIX, comme rarement il n'y a eu par le passé, tant et si bien qu'aujourd'hui il n'y a quasiment plus aucun bien à commercialiser. C'est heureux que de nouveaux habitants nous rejoignent pour conforter notre population et nous les accueillons avec plaisir et nous sommes pleinement à leur disposition pour toute demande. Le recensement qui a eu lieu en Janvier 2022 confirme un maintien de la population.

Au cours de l'été, j'ai participé à une réunion sur les zones blanches du réseau de téléphonie mobile et j'ai pu constater que notre travail auprès des services de l'état avait été payant, car un arrêté du préfet de la Dordogne a été signé le 25 juin 2022 et impose un délai de 24 mois aux opérateurs téléphoniques pour mettre en place et rendre opérationnel des émetteurs suffisants pour couvrir ces zones blanches le long de la RN21. Des contacts sont déjà pris avec les fournisseurs et permettront enfin d'améliorer la communication avec les téléphones portables le long de la RN21 et de fait plus largement dans certains villages proches.

Concernant le déploiement de la fibre optique, nous nous rapprochons de l'échéance, l'opérateur sous-traitant a déjà commencé le travail préparatoire notamment dans le bourg où l'on a pu voir circuler l'entreprise STELSO. Le 15 janvier prochain une réunion est prévue pour présenter aux maires le projet de déploiement de la fibre sur le nord du canton.

Je sais que les traditionnels vœux du maire autour de la galette des rois sont un moment privilégié de convivialité et de rencontre, et les années précédentes en ont été privées à cause de la situation sanitaire.

Malheureusement à ma demande, ceux-ci n'auront pas lieu cette année et je m'en excuse. En effet, ma santé ne me permet pas dans les semaines qui viennent de pouvoir vous accueillir comme il se doit. Je suis conscient de cette difficulté et vous promet que cet été nous permettra de célébrer avec beaucoup de convivialité certains événements sur l'espace autour de l'étang.

Enfin, pour conclure, je remercie infiniment de nouveau l'ensemble de l'équipe municipale qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien-être de la commune. Je souhaite également remercier et présenter nos vœux à l'ensemble du personnel communal, quelles que soient les tâches qu'ils assument au quotidien dans le seul but de servir la population, mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élu, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets.

Nos vœux également aux associations communales ou intercommunales avec leurs bénévoles qui sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous.

Nous sommes conscients qu'il reste des tâches à accomplir mais cela fait partie de l'avenir, car notre travail ne consiste pas à juste avoir de bonnes cartes en main, mais à bien jouer avec celles que l'on a !

Certes en 2023 ... nos ennuis de citoyens tranquilles vont continuer ... La tondeuse du voisin fera encore du bruit... le ramassage des poubelles aussi... sur les routes, après les travaux, il y aura encore des gravillons... les chiens vont continuer à aboyer et même les coqs vont continuer à chanter le matin !!!

Mais je sais que nous sommes plus forts si nous construisons l'avenir ensemble, les uns avec les autres, les uns pour les autres ...

Alors fort de cette idéologie et à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle. Chaque instant est unique, chaque année nouvelle est une promesse de joies et de découvertes.

Alors que 2023 soit pour vous une année pleine de réussite et que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie.

Je vous souhaite une excellente année 2023.

Le maire, Philippe FRANCOIS

FINANCES - Résultats 2022

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|---|-------------------|---|-------------------|
| Charges général | 57 618,00 | Produits des services, du domaine et ventes | 16 975,00 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 98 896,00 | Impôts et Taxes | 143 444,00 |
| Autres charges de gestion courante | 65 167,00 | Dotations et participations | 89 949,00 |
| Intérêts financiers | 876,00 | Autres produits et gestion courante | 63 738,00 |
| Cessions | 9432,00 | Produits exceptionnels | 16 124,00 |
| Total des dépenses | 231 989,00 | Total des recettes | 330 230,00 |
| Excédent de fonctionnement de l'exercice | 98 241,00 | | |

MON PARC NATUREL RÉGIONAL

Si vous lisez ceci c'est probablement que vous vivez dans un Parc naturel régional. Mais savez-vous réellement ce que cela signifie ?

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire qui s'engage pour la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et pour le développement de modes de vie plus respectueux de l'environnement. Il a pour fondement un territoire rural, riche d'un patrimoine remarquable et relativement bien préservé des dégradations liées aux activités humaines.

Sous l'impulsion d'acteurs locaux, politiques et associatifs, un territoire peut être relabellisé « Parc naturel régional ». Ce classement est validé par un décret du premier ministre. Ces Parcs sont des territoires habités, reconnus au niveau national pour leur patrimoine.

Mais ce label n'est pas seulement une reconnaissance de la valeur du territoire. C'est aussi l'opportunité pour le territoire de se doter d'un outil qui permette de préserver, valoriser et développer les ressources locales, selon des objectifs fixés par les acteurs locaux eux-mêmes.

Les actions du parc en quelques chiffres

49 travaux de gestion et de restauration de zones humides accompagnés par le Parc depuis 2013



265 contrats avec engagement en MAEC (mesure agro-environnementale et climatique) soit 5 475 ha depuis 2015



226 sorties « Parc en Famille » ont réuni plus de 3 500 participants depuis 2011



Environ 37 programmes de suivis et d'inventaires initiés par le Parc depuis 2011



Qu'est-ce que cela implique ?

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin couvre un large espace de 75 communes, dont les élus sont engagés dans la vie du parc. Ils définissent collectivement les projets et les missions qui seront menés par les agents du parc.

Ces missions portent sur les thématiques liées à l'eau, à la biodiversité, à l'agriculture, à la forêt, au tourisme, aux circuits courts, à l'éducation, à la culture, aux savoir-faire et aux métiers d'art, à la transition énergétique, au patrimoine, à l'urbanisme et au partage du projet de territoire. Ces missions se déclinent sous bien des formes : animations pour les scolaires et le grand public, aménagements et chantiers de restauration pour le patrimoine naturel et bâti, valorisation des ressources locales, etc.

Mais, il est important de noter que le Parc naturel régional Périgord-Limousin est avant tout un lieu de vie pour près de 50 000 habitants. Si les élus et les agents font vivre le parc au quotidien, le fonctionnement du parc repose sur l'échange, la concertation et l'association des forces vives du territoire. Habitants, professionnels et associations du territoire sont sollicités régulièrement pour prendre part à différents projets. L'Etat d'esprit d'un PNR n'est pas de contraindre mais de convaincre.

Le renouveau du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Pour conserver son label Parc naturel régional, le territoire doit, tous les 15 ans, élaborer une nouvelle charte. C'est plus qu'un simple document ; il s'agit d'un contrat co-construit par les communes, les intercommunalités, les Départements et la Région concernés et approuvé par la Région et l'État. C'est l'épine dorsale de l'action du Parc. Elle donne le cap et les objectifs à atteindre sur les thèmes d'enjeux de développement durable. La charte et le plan du Parc qui lui est associé définissent les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre durant 15 ans.

La procédure de révision pour la nouvelle charte 2026-2041 est un long travail qui durera 3 ans. Pendant tout ce temps, le Parc reste labellisé et continue de travailler sur l'application des mesures de la charte 2012-2026, toujours en cours.

Cette procédure sera lancée très prochainement. Et durant ces 3 ans, le Parc se mobilisera pour donner à tous la possibilité de se rencontrer, d'échanger, et de s'exprimer sur cette charte. Animations pour les scolaires, réunions publiques, événements festifs, questionnaires en ligne ; les occasions seront nombreuses !

Vous souhaitez rester informés ? Retrouvez-nous sur notre site internet, notre Facebook et l'application MonParc !

Site internet : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>



« Lu vargierbrundant » Le Jardin bourdonnant à vos portes !

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin, coordinateur du projet LIFE Abeilles sauvages lance un appel à candidatures auprès des collectivités locales volontaires pour créer un jardin bourdonnant favorable aux abeilles sauvages ! Ce projet dont la dimension se veut participative vise à créer du lien social en impliquant les habitants, les élus, les associations...autour d'un objectif commun :

œuvrer ensemble pour préserver les insectes pollinisateurs. En 2023, le Parc se donne l'objectif d'accompagner 3 communes. Pour cela, les collectivités volontaires pourront déposer leur candidature auprès du Parc jusqu'au **28 janvier 2023** où s'en suivra une phase de sélection des communes lauréates. Plus de renseignements sur le site internet du Parc : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/LIFE-ABEILLES-SAUVAGES/Appel-a-candidatures-Lu-vargier-brundant-Le-jardin-bourdonnant>



Le Parc naturel régional Périgord Limousin travaille actuellement à une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) ».

Le Parc possède encore une nuit de qualité, en comparaison de certains territoires plus urbains. Mais cette nuit est menacée. La pollution lumineuse, bien que largement ignorée jusqu'à une date récente, est aujourd'hui clairement identifiée comme portant préjudice à la santé, à la biodiversité nocturne et à l'observation du ciel étoilé. C'est pour cela que le Parc s'engage, avec d'autres acteurs locaux, à préserver l'environnement nocturne et l'accès visuel au ciel étoilé.

En 2018, cet engagement s'est officialisé avec la volonté de lancer une candidature au label « Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) » décernée par l'International Dark sky Association (IDA). Ce projet est un levier d'action intéressant pour apporter de la cohérence aux politiques d'éclairage public et privé à l'échelle du Parc (voire des villes limitrophes) et pour faire connaître les richesses du monde nocturne.

En 2019, le Parc a lancé une étude pour établir un état des lieux de la pollution lumineuse sur son territoire. Ce diagnostic a été finalisé en 2021 après plusieurs milliers de mesures de qualité du ciel.

Pour co-construire ce projet, un comité de pilotage a été réuni. Il regroupe une diversité d'acteurs, les élus du territoire les collectivités, les syndicats d'énergie, l'association nationale pour la protection du ciel étoilé et de l'environnement nocturne, les clubs d'astronomie...

En 2021, le Parc a validé un plan de gestion de l'éclairage. C'est l'une des pièces maîtresses de la candidature au label RICE. Ce document est une véritable feuille de route, qui a pour but de guider les acteurs publics et privés dans leur gestion de l'éclairage extérieur artificiel. Il s'appuie sur les critères de l'International Dark sky Association (IDA) qui attribue le label RICE. Début 2022, l'ensemble des communes du Parc ont été sollicitées pour adhérer au projet, permettant progressivement de retrouver une nuit noire !

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez Audrey Bonicel, chargée de mission Transition énergétique : a.bonicel@pnrpl.com / 05 53 55 36 00



*En partenariat avec le SDE24 la commune de Firbeix a remplacé cette année 4 candélabres énergivores situés dans le lotissement du bourg par 4 candélabres à LED. Désormais, afin de lutter contre la pollution lumineuse et poursuivre les efforts d'économie énergétique, l'éclairage public est interrompu de 22 heures à 6 heures sur l'ensemble de la commune. Seul l'éclairage est conservé pour la sécurité routière au niveau des différents carrefours sur la RN 21.
Fabrice KINTING, Responsable énergie au conseil municipal*

CIE HOMME DEBOUT // Projet participatif ~ Nos cabanes
Rejoignez-nous dans une aventure géante !

D'avril 2022 à septembre 2023, le Parc naturel régional Périgord-Limousin accueille le projet artistique et collectif « Nos cabanes » de la compagnie L'Homme Debout. Tous les habitants sont invités à prendre part à une aventure originale : participer à la création d'un spectacle de rue qui aura pour personnage principal une marionnette géante de plus de 7 mètres.

Construction de cabanes, fabrication d'une marionnette géante, enregistrement d'une webradio locale... autant d'ateliers et d'opportunités de vous engager dans une expérience humaine et collective qui aboutira à la création d'un spectacle unique de 24h, écrit et joué sur cinq territoires de la région Nouvelle-Aquitaine, dont le Parc.



Atelier n°1 : la construction d'une cabane (avril-mai et novembre 2022)

En avril et en mai dernier, un groupe d'une quinzaine de habitants de tous horizons qui ont eu envie de partager cette aventure a fait découvrir à la Compagnie le territoire et ont imaginé LA cabane du Périgord-Limousin ! Qu'est-ce que cette cabane ? Que va-t-elle nous raconter ? Quelle question va-t-elle poser ? Encore un peu de patience pour le découvrir ! Venez la construire à l'automne avec l'aide de la compagnie. Cette cabane est une œuvre collective, qui sera ensuite exposée sur le territoire et fera écho au spectacle à venir.

** Construction de la cabane : du mercredi 16 au dimanche 20 novembre 2022*

Atelier n°2 : la fabrication d'une marionnette géante (septembre-octobre 2022)

La semaine sera consacrée à la construction de la marionnette d'environ sept mètres de hauteur, qui apparaîtra dans le spectacle. D'autres accessoires ou éléments de décorations pourront aussi y être réalisés.

** Fabrication d'une marionnette géante du mardi 27 septembre au dimanche 2 octobre 2022.*

L'atelier est ouvert à toutes, sur inscription et ne requiert pas de compétences particulières ! Venez assembler et travailler l'osier. Pas d'inquiétude, après deux coups de pince, vous serez experts en marionnette géante !

Atelier n°4 : En route vers le spectacle ! (automne 2023)

Pour terminer cette expérience en beauté, la compagnie vous conviera à une semaine de répétition et à participer au spectacle qui se déroulera sur une commune du Parc à l'arrière-saison 2023 ! Un dernier atelier, la grande marche, a lieu quelques jours avant le spectacle afin de préparer au mieux le jour J : les 24h du spectacle.

Vous êtes sollicitées pour accompagner la marionnette dans ses déambulations, guider le public ou encore intervenir en tant qu'acteur·(rice)·s à part entière. Chacun est libre de choisir sa place dans le spectacle. Nous ferons une répétition générale à la fin de la semaine. Prêts pour le grand jour ?

Pas de limite de participation : tout le monde peut apporter du relief à cette grande marche !

**En route vers le spectacle ! rendez-vous en septembre 2023.*

Atelier n°3 : collectages et montages sonores (avril 2023)

En avril 2023, c'est à un atelier d'enregistrement de musiques originales, de créations sonores qui nous animera. Pendant le spectacle, une webradio diffusera ces créations sonores, et en direct, se tiendront des programmes radiophoniques revisités : émissions politiques, culinaires, débats, micros-trottoirs... Il s'agira donc, pour un groupe d'une vingtaine de personnes, de collecter des voix et des ambiances. Les participants enregistreront également des témoignages sur leur vision de la cabane : souvenirs d'enfance, points de vue sur l'actualité, portraits...

**collectages et montages sonores du lundi 3 au vendredi 7 avril 2023.*

Le projet est un partenariat : Parc naturel régional Périgord-Limousin, Compagnie l'Homme Debout, Sur le pont, Centre National des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, OARA, DRAC Nouvelle-Aquitaine et les Fabriques Réunies

Vidéo de présentation :

<https://www.youtube.com/watch?v=eVv9kbbdx2A>

NOUS COMPTONS SUR VOUS ET VOTRE PETIT GRAIN DE FOLIE ! PARTAGEONS TOUS ENSEMBLE DES INSTANTS UNIQUES !

Pour suivre l'actualité, connaître les lieux de rendez-vous et signaler sa participation :

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr> (Rubrique : Les actualités - Participez-a-une-grande-aventure-artistique-2022-2023)



CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE PLUi



Où en est le PLUi * ?

*Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi débutée en 2021, se poursuit. Sur la base des enjeux issus du diagnostic (cf. lettre PLUi n°2 – Avril 2022), **le travail est en cours pour construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Pièce centrale du PLUi, le PADD fixe les orientations politiques pour planifier et gérer le développement du territoire de l'intercommunalité à l'horizon 2035.

De ces orientations découleront les futures règles d'occupations des sols (zones constructibles à vocation d'habitat, d'économie, de tourisme, les zones agricoles, naturelles et forestières...).

Le PADD validé sera présenté à la population en 2023 lors d'une réunion publique, mais aussi grâce à la distribution dans tous les foyers de la prochaine lettre du PLUi n°3.

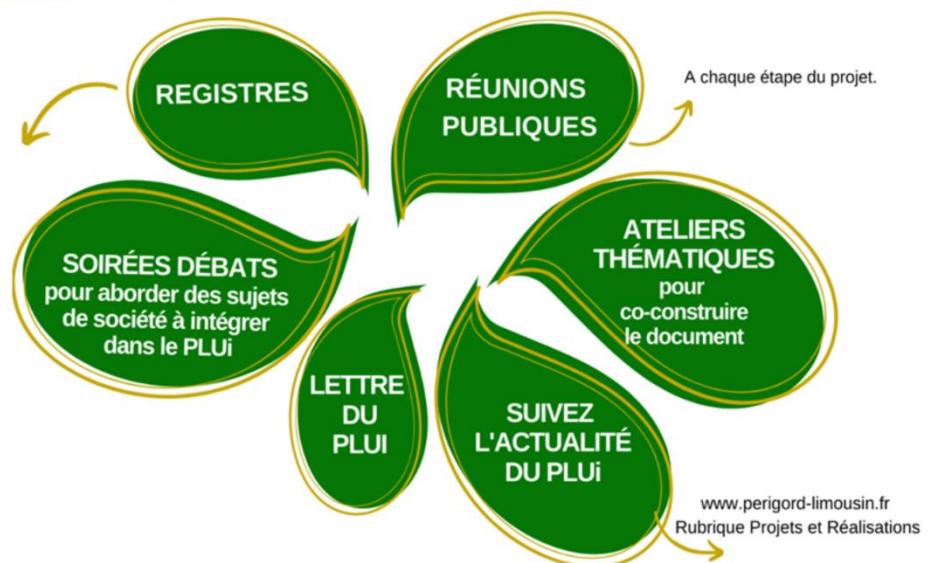
Habitants, qu'est-ce que le PLUi va changer pour vous ?

- ▶ Les cartes communales et le PLU de Thiviers restent en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur du PLUi, prévue en 2025.
- ▶ Les Certificats d'Urbanisme favorables délivrés dans le cadre d'une carte communale ne pourront pas être renouvelés lorsque le PLUi sera en application, mais conserveront leur délai de validité de 18 mois.
- ▶ Une fois le PLUi en vigueur, tout projet de construction ou d'aménagement d'un espace y sera soumis.

Comment vous exprimer ?

Dans chacune des communes et au siège de la Communauté de Communes Périgord-Limousin, **un registre** est à votre disposition.

Vous pouvez y faire part de vos propositions, vos observations ou de vos demandes.



Si vous avez des questions, qui contacter ?

- les élus référents de chacune de vos communes
- Karine POUYADOU- Communauté de communes : 06 30 55 42 99 / plui@perigord-limousin.fr



ACI Le Pied A l'Étrier Atelier de mobilisation En Selle

Hameau de la Grange
24800 Saint Jory de Chalais
Tél : 05 53 62 01 10



« Un atelier dédié à l'insertion des personnes en recherche d'emploi en Dordogne »

Créé en 2009, l'association Cheval Nature en Périgord Vert a pour but de promouvoir le cheval et l'équitation sur le territoire du Périgord Vert. Reconnue d'intérêt général, l'association organise des manifestations hippiques sur le territoire de Dordogne en adoptant une démarche éco-responsable. Les manifestations organisées par l'association sont gratuites et ouvertes au public.

En 2016, l'association, dans une démarche sociale, étend ses activités au domaine de l'insertion professionnelle par l'activité économique. Pour cela, elle a créé un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) appelé "Le Pied à l'étrier", ainsi qu'une action de mobilisation nommée "En selle" lancée en janvier 2019 avec pour objectif de préparer des personnes très éloignées de l'emploi à entrer dans un processus de réinsertion via des ateliers de médiation équine.

L'ACI "Le Pied à l'Étrier" a pour but de favoriser l'insertion professionnelle tout en sensibilisant au respect de l'environnement et propose :

- La réfection de petits patrimoines (chape de béton, montage des boxes à chevaux, réfection de petits murets, etc.)
- L'entretien des espaces verts (adressage, taille des haies, nettoyage des berges de rivières, entretien des cimetières, balisage de sentiers de randonnées, entretien d'espaces naturels, etc.)
- L'assistance à l'événementiel (communication sur les réseaux sociaux, reportage photo, prestations diverses, montages de chapiteaux pour les manifestations, etc.)
- Le maraîchage sur sol vivant certifié BIO (création de plan de culture, traction animale, aménagement des champs, etc.)

Épaulés par les encadrants de L'ACI, les bénéficiaires effectuent des travaux dans divers domaines afin de développer leur assurance et leurs capacités de travail en équipe. En parallèle de ces activités, les bénéficiaires travaillent sur leur projet professionnel en collaboration avec leur conseiller qui les accompagne au mieux dans leur recherche d'emploi ou de formation.

A ce titre, la mairie de Firbeix a fait intervenir l'association à plusieurs reprises pour des petits travaux d'amélioration et d'entretien du cimetière (rénovation du mur tout comme l'abris des poubelles).

Dans le cadre de nos projets à venir notamment l'aménagement de l'étang, la commune sollicitera à nouveau les services de cette association.

Enfin, une boutique qui se situe Place de la mairie à Miallet (24450) permet aux particuliers d'acheter les légumes produits par l'ACI, ainsi que d'autres produits locaux. Celle-ci est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 18h30.

Découvrez nos activités sur notre site internet www.cnpv-lepiedaletrier.fr
Découvrez aussi notre site et la boutique de Miallet sur [Facebook](https://www.facebook.com/cnpv.lepiedaletrier)

Etienne Meynier, Coordinateur



Viure Dins La Nauta Drona

Créée en 2020, l'association a trouvé son rythme de croisière ! Nous organisons en moyenne, un événement par mois : randonnées, conférences, débats, soirée conviviale ... d'autres propositions sont en cours d'élaboration pour 2023.

Randonner ...pour découvrir de nouvelles boucles, de nouveaux paysages, des villages de notre commune et d'ailleurs : Montcigoux, Bussière-Galant, Saint-Saud, Saint-Estèphe, Chalusset et la forêt de Ligoure, Thavaud.

pour le plaisir de marcher et de bavarder avec des résidents de la commune, des communes avoisinantes, des visiteurs heureux de partager un après-midi avec des habitants.

pour compléter nos connaissances sur la flore, la faune, la vie présente et passée de nos villages. Laurence et Jean-Pierre Château, souvent sollicités, répondent toujours avec beaucoup de générosité à nos questions.



Pour découvrir un lieu chargé d'histoire : Thavaud. Xavier Soulange-Teissier aux côtés d'Agnès et Jean-Louis Lafarge, les propriétaires, a repris l'histoire de ce lieu dans l'enceinte même du domaine ouvert aimablement pour nous. Prieuré du XIIème siècle, très important, saccagé pendant les épisodes de guerres mais encore en partie debout et habité, toujours en rénovation.



Ecouter, débattre avec des conférenciers

Conférence de Christian Rémy, historien spécialiste de l'histoire médiévale. En avril, il nous a présenté avec simplicité et humour la situation de notre région au Moyen-âge, en lien avec les sites de la route Richard Cœur de Lion. C'était rectifier nos connaissances erronées sur le bâti de notre commune et sur l'histoire de Pierre Basile qui blessa mortellement Richard Cœur de Lion. Est-il né à *Firbes* ? Aucun document ne l'atteste.





Conférence d'Hélène Lafaye, géographe, spécialiste du Périgord. En août, elle nous a présenté, au pied du château de Jumilhac, ses derniers travaux sur l'histoire récente du Périgord, terre touristique connue du monde entier. Le Périgord a su tirer profit de ses atouts, a su communiquer pour devenir une des premières destinations touristiques en France. Ces deux conférences ont amené des échanges fort intéressants entre auditeurs et conférenciers.

Jean-François Vignaud, bien connu de tous à Firbeix pour les deux films documentaires qu'il a réalisés (L'escolas de Firbes et Paraulas de Paisans) a terminé le programme 2022, le 9 décembre avec une soirée occitane. Ce fût un moment savoureux, drôle, convivial dans les échanges avec ceux qui sont nés bercés par la langue occitane et avec ceux qui sont venus la découvrir.



Vivre une soirée de décembre dans la joie, dans l'esprit de la veillée d'autrefois en occitan



Partager, rire dans le plaisir d'accueillir, de connaître, de découvrir de nouveaux voisins, des randonneurs d'associations amies, des visiteurs ayant un attachement à la commune de part leur enfance, leur famille, des touristes intéressés par la région ...

Chaque action se termine par un moment « gourmandises » où l'on prolonge encore un peu les échanges menés en randonnées. Ce moment convivial est devenu pique-nique à la fin de la randonnée de Thavaud. Le soleil et la bonne humeur nous ont conduits à l'ombre d'un marronnier à La Chabrierie.

En 2023, des randonneurs se retrouveront sur les chemins connus ou non, chaque participant est invité à proposer un parcours qu'il souhaite faire découvrir. Des conférences viendront compléter, approfondir nos connaissances et l'association se développera sans doute avec de nouvelles initiatives.

Chaque activité paraît sur le site de la commune, des flyers et affiches sont distribués, l'office de tourisme du territoire relaie l'information et le bouche à oreille est toujours très efficace ! Adresse mail : viuredrona@gmail.com

Meilleurs vœux à tous, que l'année 2023 voie se développer les initiatives associatives pour maintenir ce lien qui nous communique enthousiasme et joie !

Pour Viure Dins La Nauta Drona, Maryse Pergler - Présidente



L'association nos chemins et nos villages

Chantier de réouverture du chemin de poste.



Avant

Avec entrain et bonne humeur notre groupe travaille dur toute la journée.



Après

Travail du matin : après accord de Mr le Maire avec Mr Desbordes, au chemin initial d'une longueur de 420m, et traversant une prairie exploitée, sera substituée la bordure de cette prairie. Une solution qui permettra aux promeneurs de profiter de cette belle allée ombragée de 130m qui rejoint le chemin public puis la D66.

L'Après-midi de l'autre côté de la route, on rejoint Pauliac.

En accord avec Mr le maire de Firbeix, L'association nos villages et nos chemins poursuit sur la commune le travail de réouverture de l'ancien chemin de poste. Entre Limoges et Bordeaux sur la voie Madrid- Milan cette **route postale** traversait nos communes dès le XVe siècle. En faire un itinéraire de randonnée aujourd'hui peut sembler une folle entreprise dans la mesure où une grande partie de cet itinéraire a été abandonné dans les années passées. Cela nécessite des temps de recherche, des temps de réflexion, des temps de concertations, de négociations et le courage d'affronter le travail physique sur le terrain. Notre association a cette vocation lisible dans ses statuts et ses actions. Les amoureux des chemins que nous sommes, armés de la ferme volonté de développer un tourisme culturel de qualité, autre issue pour assurer une possibilité de travail de jeunes aux profils plus variés sur notre territoire, sont parvenus à réouvrir le maximum de cet itinéraire sur les communes de Dournazac et de Firbeix. Nous avons commencé le travail de terrain en 2018. Notre avant dernière étape a eu lieu le 5 novembre 2022, journée de chantier organisée par Fabrice Kinting adjoint de Mr Philippe François. Nous avons travaillé de 9h à 16h et voici un petit reportage en images.



Avant

Après

Au travail en plein effort

Nous avons fait une promenade le **jeudi matin 24 Novembre 2022** dans le cadre de nos randonnées hebdomadaires « **Nos villages et nos chemins** » avec le **Club de gymnastique de Dournazac.**

Un peu d'histoire pour comprendre:

C'est à Louis XI que nous devons cette route postale. Elle était jalonnée de relais appelés postes et dans chacun de ces relais, les usagers pouvaient trouver un cheval afin de galoper jusqu'au prochain où ils changeaient de cheval. Ainsi la distance journalière parcourue se trouvait décuplée et l'administration Royale était au plus près de ses administrés. En effet pour avoir rapidement des nouvelles de la guerre que menait Charles le Téméraire en Lorraine en 1477, il établit ses « chevaucheurs » qui se transmettaient les messages de la main à la main. Le but était donc à cette époque, de porter les ordonnances du roi, c'était un rôle **militaire ou politique**.

A la mort de Louis XI, François Ier, tourné vers l'Italie développa les routes vers le sud-est et ce n'est qu'à la fin du XVI^e siècle que ces routes sont mentionnées en Limousin. En 1584 la route d'Orléans à Toulouse passant par Limoges est attestée. En 1602 furent établis des chevaux de relais à Limoges pour aller à Paris, Toulouse, Bordeaux et Lyon.

Il est fait mention de la portion qui nous intéresse Limoges- Bordeaux en 1600 sur les registres du parlement de Bordeaux sous la forme d'un édit du 25 février 1600.

La liste des postes donnée comprend Aix sur Vienne, Châus, Saint Pardoux la rivière, Pibrault, Cercles, Allemans, Saint Privat, Chalaure, Coutras, Libourne. Ce tracé va en ligne droite de Limoges à Bordeaux ignorant Périgueux et il est différent de notre actuelle RN21.

Peu à peu sous Henri IV et sous la minorité de Louis XIII, la poste aux lettres s'organise dans un but de desservir les particuliers soit « **un but d'utilité publique** ».

Au XVII^e siècle des modifications du réseau interviennent afin de desservir Périgueux par Saint Jean de Côle et Agonac puis Libourne par Montencey. Les deux voies subsistent jusqu'au 8 mars 1635 où une ordonnance supprime la nouvelle route pour ne garder que l'ancienne et porter le courrier de Périgueux deux fois par semaine. Par la suite quelques nouvelles postes sont instituées pour couper des étapes trop longues. Près de chez nous la poste de la Ganne sur la commune de Séreilhac coupe l'étape d'Aix sur Vienne à Châlus.

Après 1750 le plan de la route de Bordeaux par Crézeunet remplace le passage par la Ganne jusqu'au pont de Firbeix. L'ordonnance du 16 mars 1750 établit la route par Aix, Crézeunet, Châlus, la Coquille, Thiviers... «Car la partie d'Aix sur Vienne à Libourne est impraticable tout est à faire à neuf entre Séreilhac et Firbeix». Sources :

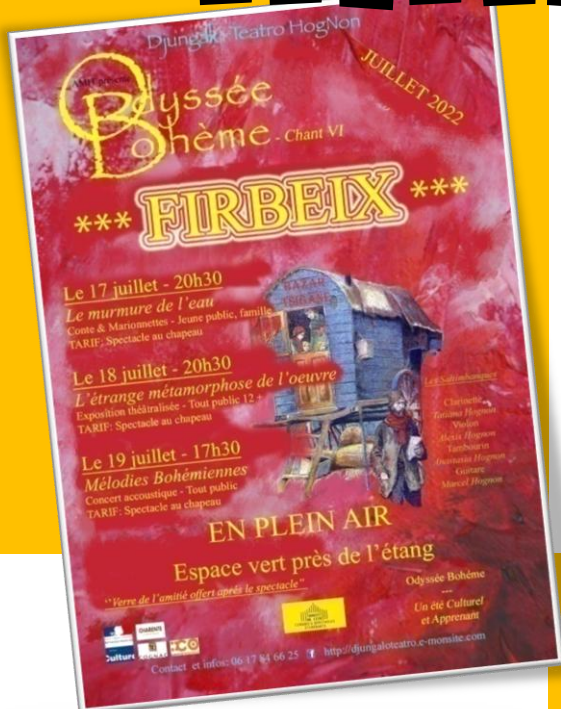
Archives départementales de la Haute Vienne, C730
Au XVIII^e siècle la route de postes est à la **disposition des voyageurs en chaises ou en diligence**, mais il faut être aisé pour voyager ainsi. Le voyage de Limoges à Paris, en 1750 coûtait 74 livres 8 sous ce qui représente de nos jours 2085,28 euros. Si on veut aller à Paris en train aujourd'hui il nous en coûte de 50 à 85 euros selon l'heure de départ et la période !



Sources: Georges Vernaud, Actes du 102eme congrès national des sociétés savantes Limoges 1977 Section d'histoire moderne et contemporaine tome II « le Limousin de 1610 à nos jours » Nos villages et nos chemins est une association de préservation des chemins, de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Elle regroupe des membres des communes environnantes, elle organise des balades à thèmes, des chantiers de nettoyage, et participe aux enquêtes publiques. Elle est adhérente à Limousin Nature Environnement.

Vous pouvez retrouver les activités de l'association sur notre site : nosvillagesetnoschemins.free.fr Ou les suivre sur la page Facebook Nos Villages et Nos Chemins

RETRO 2022



Représentation en plein air près de l'étang
 Les 17/18 et 19 juillet 2022 Pour les petits et grands...



L'Odysée Bohème à Firbeix | Juillet 2022



Acquisition et installation des nouvelles décorations de Noël installées en décembre.

RENOVATION DES LOCAUX ANNEXES A LA MAIRIE



Suite à la fin du programme LIFE des moules Perlières et à l'enlèvement des algécocs dans la cour, la commune a remis en état les locaux annexés à la mairie pour réaliser deux bureaux professionnels qui sont loués depuis le 1^{er} septembre 2022 à monsieur FEIX Benoît et à madame LEMONNIER Stéphanie installés en qualité de mandataires indépendants.



RETRO2022

AMENAGEMENT DE L'ETANG

Au cours de l'année 2022, des travaux d'aménagement de l'étang ont été accomplis avec le réagencement du boulodrome et de nouveaux candélabres à LED ont été installés sur le parking de la salle des fêtes. Les halles sont dotées désormais d'éclairage à consommation économique.

De plus, des travaux de sur-semis ont été effectués dans le courant du mois d'octobre 2022 tout autour des halles.

Au printemps, nous pourrions découvrir le résultat de ce travail réalisé par Rémy GAYOUT et Fabrice KINTING.

Deux pontons en chêne et en acacia ont été fabriqués et installés sur l'étang par l'entreprise Jérémie VERGER. Un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite et un ponton passerelle de 28 mètres de long face à la salle des fêtes.

Du mobilier extérieur en châtaignier commandé auprès de cette même entreprise doit être installé prochainement.

Par ailleurs, des jeux en bois devraient être mis en place dans le courant de l'année 2023 ainsi que d'autres aménagements.




Travaux de terrassement du boulodrome



Techniques alternatives de Fleurissement
Tournières Biodiversité



NOVA-FLORE 



La vie de l'USF-AA au cours de la saison 2022



L'assemblée générale tenue le 8 avril 2022 et l'entrée dans le bureau de footballeurs qui ont marqué l'histoire du club a apporté un nouveau souffle et de nouvelles ambitions avec un programme chargé : deux manifestations à caractère sportif, un repas « moules- frites » le 22 octobre et une soirée théâtrale fin janvier 2023.



Le 7 juillet 2022: Notre journée festive et sportive a pu enfin se tenir.

Le matin, une quarantaine de randonneurs se sont retrouvés pour la balade autour de Firbeix sur des chemins passant par Puy Bernard puis par Montcigoux où ils furent reçus par Gilbert Chabaud (Ex footballeur à L'USF et actuellement maire de St Pierre de Frugie) qui n'a pas manqué de narrer la fameuse légende d'Ernest. Cette randonnée s'est terminée autour d'une boisson sous les halles de la salle des fêtes.

Après 2 années quasi blanches au cours desquelles la COVID a dicté sa loi, nous avons tenté de reprendre la main en relançant nos activités. Mais ça n'a pas été sans soucis : la traditionnelle séance théâtrale de fin Janvier avec la troupe « les bateleurs du confluent » animée par Didier Soubise et son épouse, a été une première fois repoussée au 5 mars en raison d'une nième vague puis, au dernier moment, définitivement annulée pour un cas de COVID au sein de la troupe.

Encore une fois, cette année débutait au plus mal : mi-mars, notre ami David Beaubatit était brutalement emporté par la maladie à l'âge de 50 ans, sans prémices apparents. Il était très attaché à l'USF, son club formateur au sein duquel il fût un des piliers de l'équipe première durant les années 1995 à 2010. Après l'arrêt du club, il était devenu un membre très actif de notre association (notamment pour trouver des sponsors) et son bar-restaurant était devenu notre point de rencontre - Moment difficile pour nous et surtout pour sa famille !

Mais les membres de l'association ont su une fois de plus se serrer les coudes pour repartir...



L'après-midi, dans le parc jouxtant la salle polyvalente, le concours de pétanque a attiré une vingtaine d'équipes sous un chaud soleil. Un peu moins d'équipes qu'espéré, mais des passionnés qui ont fait leur possible pour gagner un des nombreux lots.

Fort du succès du rendez-vous pédestre et cycliste réalisé en 2019 à St Estèphe (avant la COVID), nous avons renouvelé cette expérience le 10 septembre à Jumilhac le Grand. Profitant des derniers beaux jours d'été, au travers d'un parcours de 6km, une trentaine de randonneurs ont pu découvrir les environs de Jumilhac. Simultanément, 5 cyclistes sont partis de Firbeix et ont parcouru 55 km en passant par Frugie, la Coquille, Chaleix et Thiviers pour les rejoindre au pied du château où un apéritif offert par notre association les attendait. La majorité des participants se sont ensuite retrouvés au restaurant « Lou Boueradour ».

Il reste maintenant à espérer que la COVID ne viendra pas (une nouvelle fois) perturber la soirée théâtrale que nous préparons pour le samedi 28 janvier 2023 en collaboration avec la mairie, comme les années précédentes.

Au cours de cette année, nous avons aussi fait éditer le recueil « confidences de JL MAUBLANC » sur la période PL – PH du club. Quelques exemplaires sont encore disponibles auprès de Pierre SUDRIE au prix de 10€ ainsi que quelques exemplaires relatant l'histoire du club au prix de 15€ (réédition).

Nous espérons que nous sommes enfin sortis de notre torpeur COVID et qu'en 2023 nous allons pouvoir reprendre sereinement le cours de nos activités. Nous convions tous les anciens joueurs ainsi que nos sympathisants à participer à notre prochaine assemblée générale le 24 mars prochain ; nous y finaliserons le programme de la prochaine saison. Bonne année 2023 à chacun de vous et surtout, avec tous les virus qui circulent, prenez soin de vous.

Le bureau de l'USF-AA

Roland BARRUCHE - Jacques BOYER – Didier SOUBISE – Pierre SUDRIE - André MASSIAS – Raymond RAMAUD



Enfin, comme souhaité par beaucoup, les festivités 2022 se sont terminées le 22 octobre dernier par une belle soirée moules-frites. Près de cent convives de Firbeix et des villages voisins ont pu se défouler au cours de cette soirée bucolique, apprécier l'excellent et copieux repas préparé par les anciens footballeurs, danser sur les airs entraînants proposés par le DJ, et même tester leurs talents de chanteurs grâce au Karaoké... et le tout dans un décor aux couleurs (jaune / vert) de l'USF.

« LE BAMBOU DE MIALLET FIRBEIX »

Au cours de l'année 2022, nous avons repris nos animations avec les rendez-vous incontournables que sont l'enduro carpistes avec nos amis de Team Bandiat Carpes 87 et le concours de pêche. Ces deux événements ont rencontré un grand succès.

Début juillet une journée initiation pêche a été organisée pour les enfants de notre RPI Firbeix, Miallet, St-Jory et Chalais scolarisés à Miallet. A cette occasion nous avons offert la carte de pêche et l'équipement du pêcheur, la canne à pêche et son montage.

Cette journée ayant été une réussite, nous en prévoyons d'autres en 2023. Cela permet une complémentarité au travail des enseignantes sur la biodiversité.

Enfin, grâce à l'aide financière de la Fédération de Pêche de la Dordogne, des bénévoles et de l'association d'insertion professionnelle, le « Pied à l'étrier », nous avons poursuivi notre mission d'entretien de nos rivières.

Au nom de l'association, je remercie chaleureusement les municipalités de Firbeix et de Miallet pour leur soutien.

N'oubliez pas de nous retrouver sur notre page Facebook « Aappma Le Bambou De Miallet ».

Bonnes fêtes à tous.

Patrick MARCETEAU, président de l'association.



L'Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de JUMILHAC

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour 2023 à tous les habitants de la communauté de communes. Nous espérons que la santé sera au rendez-vous pour le plus grand nombre. Malheureusement, nous savons tous qu'il y aura toujours de nombreuses personnes qui auront besoin de sang que ce soit suite à une maladie ou à un accident.

Les donneurs ont toujours répondu présents pour permettre à l'EFS de satisfaire aux besoins en produits sanguins des hôpitaux.

En 2022, 239 dons ont été effectués lors des collectes à La Coquille (236 en 2021), avec la venue de 13 nouveaux donneurs (11 en 2021).

Il est important que la relève se fasse afin de remplacer les personnes qui ont atteint l'âge limite de 70 ans. Il est possible de donner son sang dès 18 ans. Cela ne fait pas mal et est **TRÈS VALORISANT** de savoir que ce cadeau sauvera des vies.

Le don de sang : un cadeau précieux qui rend heureux

En offrant 45 minutes de leur temps, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement, les donneurs de sang font un geste essentiel et généreux.

En ce début d'année, prenons de bonnes résolutions. Pourquoi ne pas offrir un peu de son sang pour sauver des vies, ce cadeau est gratuit. Le sang est un liquide précieux qui permet la VIE

L'EFS rappelle que 10000 dons sont nécessaires chaque jour. Si le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés et les plaquettes seulement 120 heures.

Pour plus d'informations : dondusang.net

N'attendons pas une catastrophe, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement.

Prendre rendez-vous sur

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou 05 53 45 52 40

Conditions pour donner son sang : Etre âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg

Ne pas venir à jeun pour donner son sang

Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don

Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2023

Lundi 9 janvier 2023 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 3 avril 2023 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 7 août 2023 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 20 novembre 2023 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille (pour les 10 ans de l'association, une surprise attendra les donneurs)

Pour contacter l'association : 06 14 67 15 29 (Mme Boyer)





AUTRES ACTIVITES 2022

Soirée du 7 mai à Miallet



Révision des statuts

Approbation par l'AG extraordinaire du 13 octobre.

Téléthon 2022 à la Coquille

Vente de gâteaux le 3 décembre

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bernard Vauriac, St Jory de Chalais

Trésorier : Michel Frugier, La Coquille

Trésorière adjointe : Simone Lasterre, La Coquille

Secrétaire : Maryse Vauriac St Jory de Chalais

Secrétaire adjointe : Pierrette Bordas, St Paul la Roche

Membres du bureau : Jacques Boyer, St Priest les Fougères

Henri Seegers, Miallet ; Dominique Renaudie,

St Pierre de Frugie

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE

<https://lacoquille-romrod.fr/>

AMICALE LAÏQUE

Pour 2022, l'amicale n'a pu réaliser tous les projets souhaités, nous avons renouveler la distribution des cadeaux aux enfants de la commune dans le courant du mois de décembre. Nous espérons que 2023 nous permettra de pouvoir mettre en place quelques animations, mais pour cela nous avons besoin de volontaires afin de remonter un bureau complet. Une assemblée générale se déroulera courant 2023, si vous souhaitez nous proposer des projets ou nous aider à dynamiser Firbeix n'hésitez pas à nous contacter. amicalefirbeix@gmail.com

La Présidente, Annick JUILLARD-CONDAT

ASSOCIATION DE JUMELAGE

*La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet - Firbeix - Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères - Jumilhac le Grand
Chalais - Saint Paul la Roche
Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)*

VOYAGE A ROMROD DU 6 au 12 JUILLET 2022

Notre délégation forte d'une trentaine de personnes, originaires des communes constitutives de l'association, a séjourné à Romrod du 7 au 11 juillet. Romrod est situé dans le land de Hesse, en Allemagne centrale. L'accueil dans les familles à Romrod a été aussi chaleureux et convivial que de coutume. La cérémonie des trente ans de jumelage) correspondait avec le 825e anniversaire de la cité. Les visites, conférences et échanges ont abordé trois thématiques d'actualité : les solidarités intergénérationnel(les) (habitat partagé pour aînés) ; la transition écologique (notamment la méthanisation à la ferme) ainsi que l'Europe et les solidarités internationales (l'accueil de réfugiés ukrainiens).



JUMILHAC LE GRAND

28 Janvier 2023

Salle de la Pépète - à partir de 19h00

CHOUCRROUTE SOIREE DANSANTE

Pour soutenir le jumelage et passer un bon moment ...

Pesée du jambon

Menu

Choucroute
Fromage
Dessert
Café

(1 verre de vin blanc
ou bière inclus)

Animation par l'orchestre
**Troubadours
d'Atur**

Prix : Adulte 25 €
Enfant 10 €

Inscrivez-vous avant le 20 janvier

Francine Boissard 06 48 16 20 69
Michel Frugier 06 60 89 74 70

Maryse Vauriac 05 53 52 07 33
Henri Seegers 05 53 62 87 10



ASSOCIATION DE JUMELAGE
*La Coquille & Saint Jory de Chalais
Miallet - Firbeix - Saint Pierre de Frugie
Saint Priest les Fougères - Jumilhac le Grand
Chalais - Saint Paul la Roche
Romrod (Vogelsbergkreis, Hessen)*



La redevance incitative



arrive bientôt dans votre foyer !

Découvrez les toutes dernières évolutions apportées à son fonctionnement.



A partir du 1^{er} janvier 2023, la redevance incitative

entrera en vigueur et chaque ouverture pour y déposer ses ordures ménagères sera enregistrée sur la fiche de chaque usager. Cette redevance n'est pas un impôt supplémentaire. Elle remplacera l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur votre taxe foncière, dès l'année 2023. Pour les usagers qui étaient mensualisés pour la Taxe Foncière, la mensualisation pour 2023 est toujours calculée, à priori, avec la TEOM. Afin que ces usagers ne paient pas 2 fois en 2023 (TEOM + redevance incitative), il faut qu'ils se rapprochent des services des impôts concernant le calcul de leur mensualisation.

Pour rappel, vous trouverez toutes les informations dans le « guide pratique de la redevance incitative » envoyé par le SMD3 sur le site smd3.fr et sur notre site firbeix.fr

Enfin, le dispositif devrait évoluer progressivement afin de le rendre plus accessible, plus efficace et plus juste. Vous trouverez toutes les explications et les évolutions à venir dans le dépliant réalisé dernièrement par le SMD3.

Lors d'une rencontre entre le SMD3 et les maires des communes de Dordogne le SMD3 s'est engagé d'ici fin 2023 à mettre une des bornes de chaque commune en accessibilité renforcée.

Pour toute question ou réclamation appelez le **0971 00 84 24** ou contactez le service.usager@smd3.fr

RDE 24 – Secteur Nord Dordogne

Depuis 6 ans, RDE24 travaille activement sur les problématiques d'eau potable et d'assainissement du territoire.

En matière d'alimentation en eau potable nous poursuivons nos axes stratégiques :

Renforcer le suivi et la qualité de l'eau. Cela passe par :

La réalisation actuelle du Plan Général de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), qui vise à améliorer la sécurisation quantitative et qualitative des eaux,

La construction de stations de traitement à Firbeix et à Saint Priest les Fougères,

L'acquisition de parcelles à proximité des captages pour mieux maîtriser et préserver les ressources en eau. C'est le cas sur les communes de Tourtoirac, Firbeix et Miallet.

La réalisation d'analyses supplémentaires par les personnels de RDE24,

L'installations d'analyseurs en continue télégrés sur les stations d'eau potable (Station du bourg de Miallet, Station de Saint Jory de Chalais),

Poursuivre en lien avec le SMDE24 les actions préventives en faveur de la protection de la ressource,

Renforcer le suivi quantitatif des volumes. Cela passe par :

L'ajout d'équipements de comptages et de télégestion (ex : Télégestion des compteurs de sectorisation de Chalais, installations de compteurs entre Chalais et Saint Jory de Chalais, l'installation de sectorisation à Saint Priest les Fougères...),

Renforcer la recherche préventive des fuites sur le réseau,

Renouveler les canalisations fuyardes (renouvellement du réseau du Portail à Tourtoirac).

Poursuivre la mutualisation et la complémentarité des services d'eau. Cela passe par :

La réalisation de recherche en eau aux Fots et dans la forêt de Vieillecour.

La poursuite de la réalisation des interconnexions entre les communes (Miallet/Firbeix, Firbeix/Saint Pierre de Frugie, Saint Pierre de Frugie/Saint Priest les Fougères, Firbeix/La Coquille, Chalais/Saint Jory de Chalais, La Coquille/Chalais),

L'actualisation du schéma d'alimentation en eau du secteur Nord Dordogne,

Ces multiples actions ont permis d'assurer la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du périmètre de RDE24 malgré une sécheresse 2022 décrite comme historique.

Dans ce contexte, la commune de La Coquille a fait le choix de quitter la gestion privée de son service d'eau potable pour le confier à une gestion publique via la Régie Des Eaux de la Dordogne (RDE24).

En matière d'assainissement, nous poursuivons l'amélioration des services. Après la réhabilitation de la station d'épuration de Firbeix, c'est au tour de celle de Vaunac d'être refaite.

En parallèle, les élus du territoire ont approuvé la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement de Miallet et de Saint Jory de Chalais. Ces études permettront de cibler et prioriser les travaux de renouvellement des réseaux.

Les évolutions des services d'eau et d'assainissement se font en maintenant un prix de l'eau inférieur de 13 % à la moyenne départementale. Pour autant, il est certain que cet élément essentiel verra son prix augmenter dans les prochaines années pour faire face aux enjeux d'entretien du patrimoine, d'amélioration de sa qualité et de création d'infrastructures nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique.

Pour les abonnés qui le souhaitent nous rappelons qu'il est toujours possible de demander la mensualisation en appelant les services de RDE24.

Le service public de RDE24 en collaboration étroite avec les élus du territoire ouvre au quotidien pour vous assurer le service.

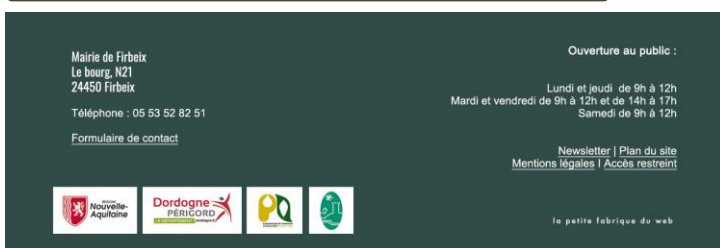
Les élus de RDE24 ainsi que toute l'équipe, vous présentent ses meilleurs vœux pour 2023.



LE SITE WEB de notre commune

Vous pouvez désormais vous connecter sur notre site en tapant <https://www.firbeix.fr>. Vous y trouverez de nombreuses informations relatives aux différentes animations se déroulant sur la commune et aux alentours, des informations pratiques concernant des démarches administratives, les comptes rendus édités après chaque conseil, les membres des différentes des commissions etc...

Pour la mise en place et la réalisation de ce site nous avons fait appel à « la petite fabrique du web » située à Châlus. Le site est régulièrement alimenté par chacun des membres de la commission communication avec l'aide précieuse de Stéphane GUEZ qui nous a très sympathiquement accordé son aide. Un grand merci pour ses services !



TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Tel : 05.53.52.82.51

Courriel : mairie.firbeix@wanadoo.fr

Lundi: 9h/12h30 & Jeudi: 9h/12h30

Mardi: 9h/12h30 – 14h/17h

Vendredi: 9h/12h30 – 14h/17h

Mercredi: FERMETURE | Samedi: 9h/11h30

Pour les services de l'état civil, identité, acte de naissance ou de mariage, justificatif de domicile, ainsi que tous les documents d'urbanisme s'adresser à la secrétaire de mairie, Isabelle MARCETEAU, aux heures d'ouverture de la mairie.

Ouverture de l'agence postale uniquement le matin. La bibliothèque est ouverte pendant les heures d'ouverture de la mairie.



UN PETIT MOMENT DE DOUCEUR EN FIN D'ANNEE POUR NOS AINES !

Comme les années précédentes toute l'équipe municipale est heureuse d'offrir à nos aînés le colis de fin d'année. Nous espérons avoir fait de nombreux heureux et nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023. Continuez à prendre bien soin de vous.



ETAT CIVIL 2022

Décès :

Mr BEAUBATIT David décédé le 13 mars à 50 ans
 Mme DULAC Claudine décédée le 13 juin à 63 ans
 Mme DESBORDES Jacqueline décédée le 5 août à 71 ans
 Mme BILLAT Denise décédée le 12 août à 88 ans
 Mme LESCURAS Yvette décédée le 27 août à 90 ans
 Mr VALETTE Jean-Paul décédé le 26 septembre à 64 ans
 Mr BILLAT René décédé le 27 septembre à 90 ans

Naissances:

BRIDOUX Alexia (le bourg) née le 19 janvier 2022
 LENFANT-COSTE Lyana (masgoudier) née le 10 août 2022

Mariage :

Mme GERARDOT Charlotte et Mr VANDIN Maxance mariés le 6 août 2022

| Location | Habitant Firbeix | Habitant Hors Firbeix | Association Firbeix | Association Hors Firbeix |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| SALLE SEULE 1 Jour | 105 € | 160 € | 20 € | 50 € |
| SALLE SEULE 2 Jours | 160 € | 210 € | 30 € | 80 € |
| SALLE + CUISINE 1 Jour | 200 € | 250 € | 40 € | 110 € |
| SALLE + CUISINE 2 Jours | 260 € | 320 € | 70 € | 140 € |
| VAISSELLES | Gratuit | 20€ / armoire 36 couverts | Gratuit | 20€ / armoire 36 couverts |
| CAUTION | 300 € | 300 € | 300 € | 300 € |
| CHAUFFAGE | 50€ 1 jour 80€ 2 jours | 50€ 1 jour 80€ 2 jours | 50€ 1 jour 80€ 2 jours | 50€ 1 jour 80€ 2 jours |



France Services
Proche de vous au quotidien



Un accueil à proximité de chez vous
Un accompagnement numérique



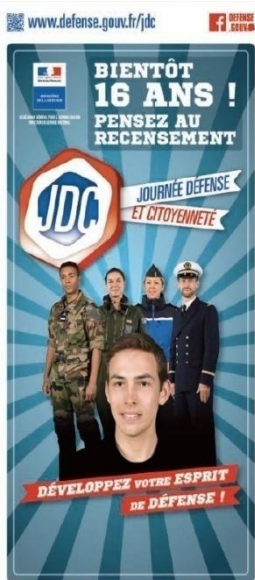
Un agent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en ligne | **Ameli, CAF, Impôts.gouv.fr – ANTS.gouv.fr**
Des permanences de services publics, Sur RDV, dans un espace de confidentialité **CPAM, CAF, SPIP, Avocats, délégué du procureur, conciliateur de justice**

Vous pouvez vous adresser aux différents sites
En prenant rendez vous

| VILLE | ADRESSE | TELEPHONE |
|------------------------------|---|--|
| NONTRON | Sous préfecture 12 bis bld Gambetta | 05.47.24.16.78 |
| MAREUIL | La Poste Bld Bouteiller | 05.53.56.89.26 |
| LANOUAILLE | La Poste 9, place Fontaine Bugeaud | 05.53.55.32.36 |
| ST PARDOUX LA RIVIERE | 34 rue du Puy de la Barre | 05.53.56.92.46 |
| THIVIERS | Maison des services Rue Henri Saumande | 05.86.86.89.00 franceservices@thiviers.fr |



Centre du service national de Limoges



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement :
05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intra.def.gouv.fr



CHEQUE II - 16 ANS
SPORT
DORDOGNE-PÉRICORD

Coup de pouce de 25 € pour la rentrée sportive des jeunes

Renseignements :
(<https://demarches.dordogne.fr>).

Dordogne PÉRICORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts :

- Le brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année
- Le brûlage à l'aire libre des déchets verts est interdit entre le 1^{er} Mars et le 30 septembre

▪ **Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré en Mairie,**
(un formulaire est disponible en Mairie)

Les déchets biodégradables de jardin, dits « déchets verts » (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haie et arbuste, les épiluchures, etc...) doivent être déposés en déchetterie ou être compostés ou encore être utilisés en paillage.

Carte d'identité :

Pour l'établissement ou le renouvellement d'une carte d'identité, il est nécessaire de prendre rendez-vous à la Mairie de Thiviers au **05.53.62.28.00**.

Documents à fournir :

Le numéro et le code de la pré-demande faite auparavant sur le site **ants.gouv.fr**, sinon il faudra remplir un formulaire en Mairie

L'ancienne carte, en cas de perte un timbre fiscal de 25 euros vous sera réclamé

Un acte de naissance de moins de 3 mois

Un justificatif de domicile de moins d'un an

(eau, électricité, téléphone...)

Une photo récente de moins de 6 mois et aux normes ISO/IEC 19794-5

La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

Passeport :

Prendre contact directement auprès de la mairie de Thiviers au **05.53.62.28.00**.

Informations conseil municipal :

Après chaque conseil municipal, le procès-verbal de la séance et affiché comme il se doit à l'extérieur de la mairie après validation. Visible également sur le site de la Mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

ARTISANS, COMMERCANTS ET ACTIVITES

AMBERT Arnaud (FIRBEIX FIOUL): fioul et bois de chauffage
05.53.52.03.56 / 06.82.59.66.07

BARRUCHE Stéphane : (BGSTP) débardage travaux forestier
05.53.62.07.63 ou 06.08.37.94.58

BEAUBATIT Jeanine : restaurant 05.53.52.82.53

BEAUBATIT René : station service 05.55.53.04.45

BRAECKMAN Didier : Echalas 05.53.52.20.24

DELANDE Lionel : menuiserie ébénisterie cuisine
06.77.68.22.30

FASSBENDER Arnaud : charpente 06.95.48.52.55

LAFFITTE Thierry (LES VERGERS D'ANTAN)

jus de fruits, confitures... 05.53.52.89.41

MERCIER Etienne (BOULANGERIE) : 06.45.26.36.91

PROVEDI Bruno : abattage de bois 05.53.52.40.08

SLUSARCZYK Kévin : menuisier 06.03.58.02.20

SERVICES DE PROXIMITE ET NUMEROS UTILES

MUSICOTHERAPIE- ENERGETIQUE

CASTANDET Anaïs – Le Châtenet 06.99.95.02.95

ACCUEIL ET HEBERGEMENT

PERGLER Maryse : gîtes – Les Bordes – 06.88.47.03.73

Mr et Mme BALLET (DOMAINE DE PUYREGONDE)

Gîtes & pêche à la carpe 05.53.52.65.36

domainedepuyregonde@orange.fr

RAGUENET de SAINT ALBIN Guy

Location de chambres d'hôtes– 535 Impasse de La Lande

07.81.82.86.88 godestalin@gmail.com

EQUIPE VIGILANCE SOCIALE DE LA COMMUNE

Une équipe municipale se mobilise pour éviter l'isolement social et la solitude des personnes âgées. A votre écoute :

Françoise COINEAU | 06.84.77.47.53

Jean-Claude LEFEVRE | 06.33.56.28.85

Christelle TREMAUX | 06.73.55.00.55

LES NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE: **17** - POMPIERS **18** - SAMU **15**

CENTRE ANTI-POISONS | **05.56.96.40.80**

PERMANENCES DES GENDARMERIES

THIVIERS (05.53.62.28.90): les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8h 30 à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h

SANTE – SOCIAL-RENSEIGNEMENTS UTILES

LA MAISON MEDICALE DE LA COQUILLE

05.53.55.36.70

MEDECINS GENERALISTES, PODOLOGUE, PEDICURE ET INFIRMIERES SOPHROLOGUE DIETETICIENNE PSYCHOLOGUE

KINESITHEPEUTE

Lucie FOURCAUD | 07.83.39.15.70 | Froidefond

PHARMACIES :

LA COQUILLE | 05.53.52.80.28

DOURNAZAC | 05.55.78.40.12

CHALUS | 05.55.78.43.82

CENTRES HOSPITALIERS

CHU DE LIMOGES | 05.55.05.55.55

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX | 05.53.45.25.25

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT YRIEIX LA PERCHE

05.55.75.75.75.

CENTRE MEDICO SOCIAL DE THIVIERS

6 rue de Verdun - 24800 Thiviers | 05.53.02.07.40

(CIAS) CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour le service d'aides aux personnes: assistante sociale, portage des repas et aide à domicile. Téléphonnez au 05.53.52.58.17 à Jumilhac le Grand et au 05.53.62.06.22 à Thiviers.

ENFANCE MALTRAITEE - **119**

SOS FEMMES BATTUES - **3919**

VIOLENCES CONJUGALES – **01.40.33.80.60**

Directeur de publication : Philippe FRANCOIS

Comité de rédaction : commission communication

Françoise COINEAU

Site WEB et Conception graphique

collaboration de Stéphane GUEZ

Imprimerie : SPP NUMERIQUE